

**DISCOURS DU PRESIDENT DU CONSEIL SUPERIEUR DE LA LIBERTE  
DE COMMUNICATION A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DE LA  
JOURNEE MONDIALE DE LA LIBERTE DE LA PRESSE DU 3 MAI 2024**

- Monsieur le Ministre de la Communication et des Médias, Porte-parole du Gouvernement ;
- Madame la Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo ;
- Monsieur le Président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme ;
- Messieurs les Présidents des Commissions Environnement du Sénat et de l'Assemblée Nationale ;
- Monsieur le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Congo ;
- Monsieur l'Ambassadeur de l'Union Européenne ;
- Madame la Représentante de l'UNESCO au Congo ;
- Madame la Conseillère Spéciale du Chef de l'Etat, Chargée des Médias ;
- Monsieur le Conseiller à la Communication du Premier Ministre ;
- Monsieur le Secrétaire général de la Commission Nationale de l'UNESCO au Congo ;
- Messieurs les Directeurs Généraux des entreprises de Télédistribution ;
- Messieurs les Chargés de Communication des Ambassadeurs accrédités au Congo ;
- Monsieur le Directeur du Centre International de Presse ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des Médias audiovisuels publics, privés et en ligne ;
- Messieurs les Directeurs de publication des organes de presse écrite ;

- Messieurs les Membres des Bureaux de l'union des Professionnels de la Presse Congolaise (UPPC) et Associations professionnelles de Journalistes : « Journalisme et Ethique Congo (JEC) ».
- Monsieur le Président du Comité de Suivi des Assises de la Presse ;
- Monsieur le Chef du Parcours Journalisme – Université Marien NGOUABI
- Messieurs les Présidents des Associations de Défense des Consommateurs ;
- Distingués Invités, en vos rangs, grades et qualités.

3 mai 2024, ce jour célèbre la Journée Mondiale de la Liberté de la Presse sous le thème : « **La presse au service de la planète : Le journalisme face à la crise environnementale** ».

Fidélité et respect de conformité à la coutume obligeant, nous nous retrouvons ce matin ici dans ce magnifique espace de l'Hôtel Olympic Palace, pour communier avec le monde journalistique et environnementaliste à l'esprit du 30<sup>e</sup> anniversaire de la première célébration en 1994 de la liberté de la presse.

Aujourd'hui, face aux phénomènes météorologiques comme les orages, les sécheresses, les inondations, les vagues de chaleurs **excessives** que nous subissons en ce moment, le monde voit la planète terre menacée de destruction et de disparition, pourquoi pas.

D'où la formidable mobilisation de la communauté internationale autour de ce qui est vécu comme une crise planétaire environnementale, due au changement climatique, à la pollution de l'air et à la désorganisation de la biodiversité.

Cette mobilisation se conjugue à travers plusieurs initiatives qui se traduisent par la tenue des sommets politiques, des colloques et des conférences scientifiques.

Dans tout cela, l'écosystème de l'information se positionne au centre de cette mobilisation, pour le rôle, combien indispensable, qu'il joue en rapportant et diffusant des informations fiables qui favorisent la résilience de l'humanité face à cette crise environnementale.

Ce thème, Mesdames et Messieurs, souligne donc l'importance du journalisme devant ce grand défi auquel l'humanité est confrontée.

Ce thème est aussi un appel professionnel et spécifique qui commande la spécialisation dans cette matière nouvelle appelée journalisme environnemental, pour couvrir de manière précise et simple, opportune et exhaustive, aux côtés des scientifiques et des politiques, les questions environnementales et leurs conséquences, tout en mettant en lumière les solutions envisageables.

Malheureusement, le journalisme environnemental connaît de plus en plus de nombreuses menaces et formes de violence, en raison de la nature sensible de ses reportages. Les menaces se traduisent par la violence physique, la surveillance, la pression et l'intimidation par des entreprises nationales et transnationales, pour restreindre l'accès à l'information et empêcher l'accès du public à des informations et critiques compromettantes.

La tâche n'est pas facile quand il s'agit de lutter contre les fausses informations trompeuses, contre la désinformation qui, dans certains cas, suscitent le doute et l'incrédulité quant aux questions environnementales dont l'impact catastrophique appelle à l'urgence l'intervention.

Plusieurs journalistes, victimes de violences en ligne, préfèrent se taire plutôt que de risquer leur vie, leur emploi ou la sécurité de leur propre famille. Ce qui les contraint souvent à l'autocensure.

Cette observation générale n'épargne pas le Congo, notre pays, où peu de journalistes émergent comme spécialiste de l'environnement.

Pourtant le Gouvernement a allumé son flambeau de protection de l'environnement et de lutte contre les désastres dus au changement climatique depuis bien des années maintenant. C'est pourquoi, je salue et rends hommage à tout ce que Madame Arlette SOUDAN NONAULT, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo entreprend, sous l'autorité du Premier Ministre et la clairvoyance du Chef de l'Etat, pour sensibiliser l'opinion publique aux questions et réponses environnementales, afin d'adopter des postures citoyennes qui protègent notre environnement et favorisent le développement durable.

Pour ma part, j'en appelle à une prise de conscience des professionnels de l'information et de la communication exerçants dans les médias publics, privés et en ligne, de même que les journalistes indépendants, sur tous les aspects de la crise environnementale dans notre pays.

Madame la Ministre aura demain un outil d'information, de communication et de sensibilisations approprié, avec la radio-télévision du Bassin du Congo (RTBC), encore en chantier, qui viendra grossir le champ des médias thématiques.

Je suis convaincu que nos médias vont réaménager leur grille de programmes, afin de consacrer plus d'émissions et de pages aux questions environnementales.

En reconnaissance du travail accompli à ce jour par certains de nos journalistes qui sont portés sur les questions de l'environnement, notre Institution, le Conseil Supérieur de la Liberté de Communication, a choisi, très modestement, de leur décerner des Certificats de mérite pour les encourager à se distinguer comme spécialiste dans ce domaine et à persévérer dans ce sacerdoce aussi nouveau.

Mesdames et Messieurs,

Distingués Invités,

Notre responsabilité collective est la protection de notre environnement, pour un développement assuré,

Je reste convaincu que, face au changement climatique, qui est un véritable défi à l'échelle nationale et mondiale, nos professionnels des médias sont et demeureront des acteurs indispensables dans la promotion d'un avenir plus sûr, en luttant contre la désinformation et la mésinformation, par la diffusion des informations saines portées à l'épingle de la vérité.

Il est évident aussi que les programmes scolaires et universitaires, les programmes d'éducation aux médias et à l'information sont une opportunité pour renforcer, en cette année de la jeunesse proclamée par le Chef de l'Etat, la pensée critique autour de ces questions d'environnement, parmi les jeunes aussi.

Ensemble, relevons les défis du changement climatique dans notre pays.

Je vous remercie.

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*

\*\*

